



COMMISSION DES DROITS

Le 11.07.2018

NOTE D'INFORMATION

Nos réf : AC/CB/1991

Objet : Budget des anciens combattants 2019 et 2020

Dans le rapport d'information n°1149 de Monsieur le député Joël Giraud, déposé le 10 juillet 2018 en application de l'article 145 du règlement de l'Assemblée nationale par la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, relatif au débat d'orientation des finances publiques pour 2019, on peut noter une diminution importante des crédits qui seront consacrés à la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation » en 2019 puis 2020.

Ces crédits passeraient de 2,46 milliards d'euros en 2018 à 2,34 milliards d'euros en 2019 (moins 5%) puis à 2,25 milliards d'euros en 2020 (moins 3,8%).